Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025231DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 10 décembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina (présente à partir de la question N°230), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine (présente à partir de la question N°230), LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BOIVIN Sabrina (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Madame de la VERGNE Aude), Madame GUIBOREL Catherine, Madame JOUALLAND Estelle (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEBLANC Marie-Christine (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229).

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Monsieur BOUCHONNEAU Romain, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **19** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
21 (*à partir de la question N°230*)
. absent(s) et non représenté(s) : **6** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
4 (*à partir de la question N°230*)

OBJET : GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE
Marché de travaux d'extension et de rénovation énergétique
Avenants (N°2313) liés à la tranche optionnelle « Rénovation énergétique »

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025231DE-DE

Délibération N°2025/231 du Conseil Municipal du 16 décembre 2025
Publiée le 23 décembre 2025

GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE

Marché de travaux d'extension et de rénovation énergétique
Avenants (N°2313) liés à la tranche optionnelle « Rénovation énergétique »

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions des articles L.2194-1 6° et R.2194-7 ;

VU les délibérations n°164/2023 du *17 octobre 2023* et n°183/2023 du *28 novembre 2023* attribuant les marchés de travaux relatifs aux travaux d'extension et de rénovation énergétique du groupe scolaire Charles de Gaulle pour un montant de 701 065,27 euros hors taxes pour la tranche optionnelle (*rénovation énergétique*) ;

VU les délibérations n°186/2025 du *14 octobre 2025* et n°206/2025 du *25 novembre 2025* modifiant le montant global des travaux de la tranche optionnelle (*rénovation énergétique*) à 712 148,57 euros hors taxes ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'apporter les modifications suivantes à la demande du maître d'ouvrage :

Lot **Titulaire** **Montant initial**	**Incidence financière et objet de l'avenant**	**Nouveau montant du lot**
N°3 - Gros œuvre CHANSON 37 500,00 € HT	Avenant 1 - Modification des prestations sans incidence financière (*démolition et suppression de travaux liés aux cloisons existantes*).	/
N°8 - Menuiseries intérieures BINOIS 8 129,26 € HT	+ 4 477,20 € HT Avenant 1 - Modification des prestations en raison d'aléas de chantier (*ajout de bloc-porte*).	*12 606,46 € HT* *Soit une variation de* *+ 55,07% par rapport au montant initial du lot*
N°9 - Cloisons COCONNIER 13 084,86 € HT	+ 9 350,09 € HT Avenant 1 - Modification des prestations en raison d'aléas de chantier (*ajout de cloisons et doublage*).	*22 434,95 € HT* *Soit une variation de* *+ 71,46% par rapport au montant initial du lot*

Le montant global de la rénovation énergétique de l'École Charles de Gaulle est modifié à 725 975,86 euros hors taxes, soit une variation globale de + 3,55 % par rapport au montant initial de la tranche optionnelle.

Suite à la présentation du sujet en commission MAPA du *3 décembre 2025*,

…/…

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025231DE-DE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER les modifications apportées aux lots 3, 8 et 9 relatifs à la tranche optionnelle ainsi que le montant global de celle-ci porté à 725 975,86 euros hors taxes ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ces marchés.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 21	**Pour : 21**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**